NOTE EXPLICATIVE
VERIFICATION DES POUVOIRS, PRESTATION DE SERMENT ET INSTALLATION DU MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAL REMPLAÇANT - PRISE D'ACTE

Suite à la prise d'acte de la démission de Monsieur Nicolas Dejaeghere (Ecolo) de sa fonction de Conseiller communal en conseil de ce jour, il convient de procéder à son remplacement.

D'après le résultat des élections communales du 13 octobre 2024, il résulte que :

- Monsieur Armand Feraille, 1er suppléant de la liste Ecolo avait renoncé à son mandat de conseiller communal appelé à remplacer Madame Maud Wattiez ;

- Madame Céline Belin (2ème suppléante) a été installée en tant que conseillère communale en remplacement de Madame Maud Wattiez;

- Monsieur Nicolas Dejaeghere, 3ème suppléant, installé en remplacement de Madame Hélène Wallemacq, a démissionné ce jour ;

-Madame Vanden Bossche Véronique, Madame Gabriel Myriam, Monsieur Merlo Frank, Mesdames Martine Haussy et Carine Guerlus, respectivement 4ème, 5ème,6ème, 7ème et 8ème suppléants de la liste ECOLO, ont notifié ne pas souhaiter siéger au conseil communal et renoncer au mandat qui leur a été conféré ;

-Monsieur Thierry Jospin, 9è suppléant, n'a pas renoncé au mandat qui lui a été conféré.

Il revient donc au Conseil communal de valider les pouvoirs de Monsieur Thierry Jospin et au Président de l'inviter à prêter serment. Il pourra alors être déclaré installé en qualité de conseiller communal.